

Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM tenue le 18 mars 2014 à 10h à la salle W-R520 de l'UQAM

Présences : Monique Lemieux
 Marcel Rafie
 Michel Tousignant

Invitée : Louise Dupuy-Walker

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 8 janvier 2014
3. Affaires en découlant
4. Informations
 - Retour sur la conférence de Michel Tousignant
 - Registrariat
 - Activités théâtrales
 - Assemblée générale
5. Question de trésorerie
 - Cotisation à la FRUQ
 - Contrat avec le Château Bellevue
6. Le Protocole
7. Activités sociales à venir
8. Prochain Bulletin
9. Varia
 - Préparation à la retraite : invitation du SPUQ
 - Notre représentation à l'ARUCC-CURAC
 - Procédures en cas de décès

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est proposé par Marcel Rafie, appuyé par Michel Tousignant. Adopté à l'unanimité

2. Adoption du procès-verbal du 8 janvier 2014

Sur proposition de Michel Tousignant, appuyé par Marcel Rafie, le procès-verbal de la réunion du 8 janvier 2014 est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

Le président informe les membres que les livres d'art offerts à Denis Bertrand et à Roch Meynard leur ont été remis et que ce geste a été grandement apprécié.

Les suites aux questions touchant au Protocole sont présentées au point 6 de l'actuel ordre du jour

4. Informations

- Marcel Rafie tient à souligner que la conférence qui nous a été présentée par notre collègue Michel Tousignant est un bel exemple de possibilités particulières que permet la retraite : faire des choses qu'on a tous rêvé de faire mais que n'autorisent pas les balises disciplinaires des départements, parfaitement légitimes par ailleurs. C'est de l'anthropologie participative que Michel a toujours souhaité faire et c'est maintenant qu'il peut enfin s'y adonner à fond et avec bonheur.

- En l'absence de Marcel Samson, les tâches du secrétariat sont assumées par Yvon Pépin, lui-même présent à travers le web. Nous le remercions de sa grande disponibilité.

- Le président rappelle l'implication de notre collègue Jacques Lefebvre dans les activités théâtrales et souhaite que l'association accorde une plus grande diffusion des réalisations de ses membres sur le site ou autrement.

- Dans la même veine, le président souhaite que l'assemblée générale fasse une place à des témoignages de personnes impliquées dans des activités qui les passionnent, en-dehors du monde académique pour lequel il existe déjà des créneaux de diffusion. Il importe en effet d'animer nos assemblées, de les rendre attrayantes et d'y attirer plus de membres.

5. Questions de trésorerie

Deux situations illustrent les problèmes qui sont liés au fait que les dispositions n'aient pas été prises pour que le président puisse signer des chèques au nom de l'association : en l'absence du trésorier, Marcel Rafie ne peut acheminer notre cotisation à la FRUQ. Parallèlement à cette question, il est mentionné que les personnes qui nous représentent à cet organisme ou à d'autres organismes de retraités devraient être invitées à nous présenter un bilan des questions liées à nos intérêts, les assurances notamment.

La deuxième question qui a fait l'objet de discussion se rapporte au contrat qui est proposé à l'association par l'hôtel, dans le cadre de la préparation du voyage de groupe à Québec, les 6 et 7 mai. Il est évident que le président ne peut engager l'APR-UQAM puisqu'il n'en a pas reçu le mandat. Il y aura lieu de clarifier la question en vue d'éventuels voyages de groupe qui sont souhaités par nos membres. Marcel Rafie appellera au Château Bellevue pour négocier un arrangement acceptable sans signature de contrat.

6. Le Protocole

Il n'y a pas encore de suivi de la part de l'administration de l'UQAM sur les propositions qui ont été soumises au vice-recteur Marc Turgeon par le comité de l'APR-UQAM. Du reste, Marcel Rafie ne tenait pas à relancer les négociations avant le retour de Claude Laferrière et Yvon Pépin, porteur du dossier. Par ailleurs, le président a été invité à participer à une réunion du SPUQ qui se tiendra le jour même et où la question du statut de professeur associé sera abordée.

7. Activités sociales à venir

Une activité est déjà prévue le 23 avril : la conférence de notre collègue André Vanasse sur l'avenir du livre, qui sera suivie d'un repas au restaurant.

Louise Dupuy-Walker fait le bilan de l'organisation du voyage à Québec les 6 et 7 mai. Elle en a établi le programme avec notre guide Jacques Bachand, ex directeur du premier cycle à l'UQ, qui nous pilotera à travers Québec et son histoire. Linda Gattuso, Marcel Rafie, Monique Lemieux et Yvon Pépin appuient Louise dans l'organisation de ce voyage.

8. Prochain bulletin

Il paraîtra en juin après l'assemblée générale et comprendra entre autres les divers rapports annuels présentés durant l'assemblée.

9. Varia

- Marcel Rafie, Monique Lemieux et Michel Tousignant participeront à la journée de préparation à la retraite organisée par le SPUQ le 11 avril.

- Michel Tousignant, notre représentant à la conférence annuelle de L'ARUCC-CURAC qui se tiendra à Hamilton du 28 au 30 mai prochain, dépose en séance le programme de la rencontre.

Le président de l'Association des retraités de l'Université McGill, Kohur Gowrisankaran, lui-même membre du conseil de l'ARUCC, a exprimé auprès de notre président le souhait que l'APR-UQAM soit représentée à ce conseil. L'objectif étant d'y majorer la présence québécoise et francophone. Michel Tousignant accepte d'être candidat.

Marcel Rafie, appuyé par Monique Lemieux, propose que l'APR-UQAM soumette la candidature de Michel Tousignant au conseil de l'ARUCC-CURAC. Adopté à l'unanimité.

- À la suite à une information soumise par Louise-Dupuy-Walker, les membres constatent que certaines dispositions sur les procédures à remplir par les proches lors de décès ne sont pas connues de tous et toutes, en particulier l'information sur la somme de 2,000 \$ versée par l'UQAM à la famille, une somme qui doit être réclamée. Le document fait en 2005 par un comité composé de Louise Dupuy-Walker, de Bertin Trottier et édité par Jean-Claude Lavigne intitulé « À L'Intention de notre liquidateur. Dossier pour assurer notre succession » sera diffusé sur notre site web. Un document fait la même année par les

Ressources humaines de l'UQAM, intitulé « Démarches à suivre lors du décès » ne semble pas avoir été mis à jour; le président s'en assurera auprès des Ressources humaines.

La séance est levée à 11h30